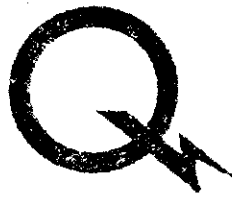


22 JAN. 1991

Montréal, le 18 janvier 1991



M. Daniel Desaulniers
Technicien en Environnement
Secteur sud, région Maisonneuve

La présente concerne l'opération de décontamination du poste St-Lambert, qui s'est déroulée les 17 et 18 décembre 1991. Les sols identifiés comme dépassant le critère B de contamination ont alors été excavés, conformément au rapport de contamination remis par Sodexen Inc. le 14 septembre 1991. Les sols excavés ont ensuite été disposés à Ste-Julie, avec l'accord du Menviq. 18/1/91

Les résultats d'analyse des prélèvements, effectués par Eco-Recherche, révèlent toutefois que certains sols demeurés en place dépassent toujours le paramètre B de contamination des sols.

Suite à ce rapport, les actions suivantes devront être prises, lors du dégel des sols au printemps:

- Echantillonner de nouveau les parois de la bande A-3-1/A-3-2, mais séparément, de façon à déterminer de quel côté orienter les excavations. Par la suite, retirer le sol contaminé désigné par les résultats;
- Echantillonner le fond de la bande A-3-3, de manière à obtenir des composites pour les profondeurs 0-30 cm et 30-60 cm. Les sols ne répondant pas au critère B devront être excavés, et un composite de surface devra être pris après excavation;
- Du fond de la bande A-3-1/A-3-2, retirer 6 pouces d'épaisseur de sol;
- Excaver les sols bordant la longue base de béton séparant la zone E-2 de la zone E-3;
- Excaver 6 pouces du fond de la zone D-1.

Après que ces travaux d'excavation soient réalisés, le poste pourra finalement être considéré comme décontaminé.

Quand tu sera prêt à entreprendre ces travaux, n'hésite pas à me contacter. Il me fera plaisir de te venir en aide, si besoin est.

André Doucet
Module Environnement
Service Appareillage
286-4960/525-2395

cc: Jean Binet
Ronnie Murphy
Jacques Milliard

Do 9/10/1/73